



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# INFO CHANTIER

#6 - AOÛT 2022



## Nouvelles étapes pour le chantier

**Depuis le 19 janvier 2022, les travaux de réalisation de la déviation au Sud-Ouest d'Évreux ont repris, dans le respect des dispositions de l'arrêté portant autorisation environnementale du 29 juillet 2021.**

La première phase de travaux porte sur la réalisation des ouvrages d'art situés sur la commune d'Arnières-sur-Iton permettant le franchissement de la vallée de l'Iton. Des travaux préparatoires ont été réalisés, dont la mise en place de la piste de chantier provisoire, des aires de travail et de l'assainissement. Les travaux de réalisation des fondations d'ouvrage d'art dans le lit majeur de l'Iton seront réalisés conformément aux périodes autorisées par l'arrêté, à savoir du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre de chaque année.

À proximité de Saint-Sébastien-de-Morsent, des travaux de génie civil et de dévoiement des réseaux ont démarré en 2021 et sont toujours en cours. En parallèle, trois sites seront démolis sur la commune : le Manoir de la Pommeraie, la Ferme Lambert et une maison le long de la rue du Buisson. Ces déconstructions auront lieu concrètement au troisième trimestre 2022.

Pour accompagner cette reprise des chantiers, une nouvelle dynamique de communication sera mise en place très prochainement avec une information publique renforcée et la mise à jour du site internet du projet.

## À LA UNE

# Franchir la vallée de l'Iton, en respectant l'environnement !



**Les travaux de fondations du futur viaduc ont démarré début mai et consistent en la réalisation des piles et des culées de l'ouvrage d'art.**

La DREAL Normandie, en tant que maître d'ouvrage, est particulièrement vigilante au respect de l'environnement et a notamment mis en place un suivi du niveau de nappe et des matériaux en suspension afin de s'assurer que les travaux n'impactent pas le milieu naturel. Le maître d'ouvrage s'est muni d'un assistant

externe spécialiste en environnement afin de s'assurer du respect des mesures prises sur le chantier. En parallèle ont débuté les travaux de réalisation des ouvrages d'art PI10 et PI11. Il s'agit de successions de buses hydrauliques permettant d'assurer la transparence hydraulique de l'infrastructure, une fois l'ensemble de la déviation réalisée dans la vallée (en remblai). La fin des travaux dans la vallée de l'Iton est prévue au dernier trimestre 2023.

## Quelle est la suite ?

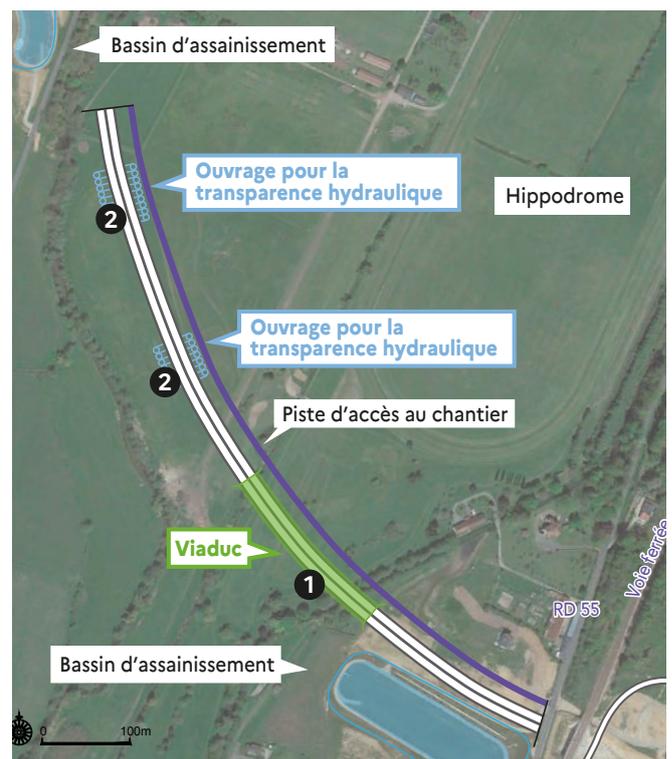
**Les trois ouvrages seront réalisés dans la vallée :**

- ① un viaduc en métal et en béton de 201 mètres de long,
- ② deux ouvrages constitués de buses en béton permettant d'assurer la transparence hydraulique de la déviation.

**Des mesures environnementales seront mises en œuvre dans le cadre de ces travaux vis-à-vis de :**

- > la protection des eaux superficielles (Iton) et souterraines (nappe),
- > la transparence hydraulique des travaux en cas de crue,
- > la préservation de la faune,
- > la préservation de la flore,
- > la restauration de zone humide en parallèle des travaux (le maître d'ouvrage est assisté par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton pour sa réalisation).

**Ces travaux dureront environ 2 ans.**



## TRAVAUX À VENIR

# Le demi-diffuseur Saint-Sébastien-de-Morsent en préparation

**La phase préparatoire des travaux du demi-échangeur de Saint-Sébastien-de-Morsent seront lancés au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, pour un démarrage effectif des travaux en toute fin d'année, et ce, jusqu'à mi-2025.**

Ils consistent en la réalisation de plusieurs aménagements :

> deux giratoires,

> trois ouvrages d'art de rétablissement des voiries départementales et communales,

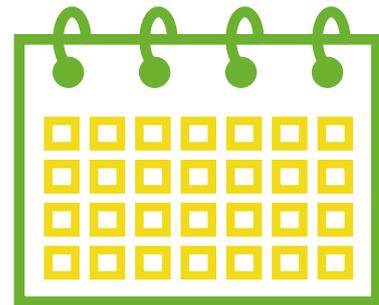
> un ouvrage d'art de franchissement du bras du Gors de l'Iton,

> un bassin d'assainissement,

> la trace de la future 2 x 2 voies sous les ouvrages de rétablissement.



## AGENDA



Les communes d'Arnières-sur-Iton et de Saint-Sébastien-de-Morsent seront prochainement contactées afin d'organiser la tenue d'une ou plusieurs réunions d'information concernant la suite des travaux. Les habitants seront conviés dans le courant du mois de septembre.

## ZOOM SUR

# La nouvelle dynamique d'information

**Pour faciliter le dialogue et améliorer l'information concernant le projet et le chantier, la DREAL Normandie a décidé d'accompagner la reprise des travaux d'un nouvel élan dans sa communication.**

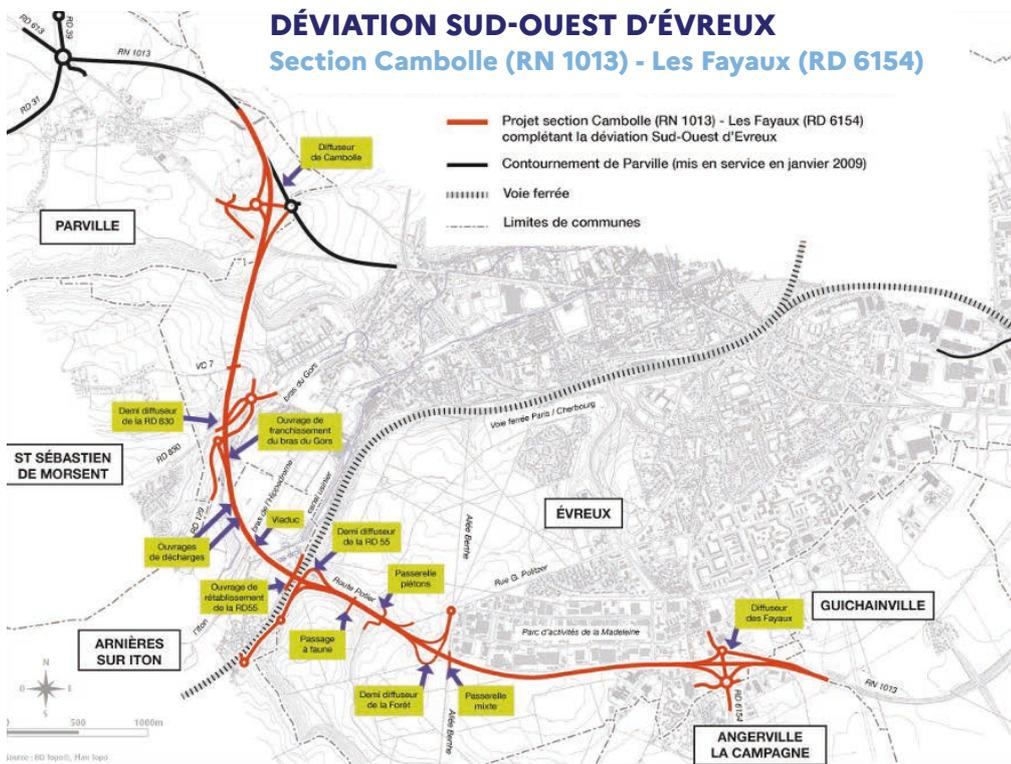
À compter de ce nouveau numéro de l'info-chantier, la charte graphique des outils évolue vers un univers plus coloré et plus léger donnant la priorité à la clarté des propos. Le site internet va prochainement se transformer pour être plus simple et plus accessible.



ZOOM SUR

# Le projet en bref

La déviation Sud-Ouest d'Évreux est un projet d'infrastructure routière qui permettra l'achèvement du contournement Sud de l'agglomération ébroïcienne par la route nationale 13. Elle consiste en la réalisation de 7,3 kms de voie express à 2x2 voies reliant la déviation Sud-Est (RN 1013) depuis sa terminaison actuelle au Sud de l'agglomération (giratoire des Fayaux) et la déviation de Parville à l'Ouest.



## LES PARTENAIRES DU PROJET

La déviation Sud-Ouest d'Évreux est une opération pilotée par :  
 > l'État représenté par le Préfet de la Région Haute-Normandie et sous son autorité,  
 > la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Le projet est financé par l'État (58,6 %), la Région Haute-Normandie (27,7 %), le Département de l'Eure (6,3 %) et le Grand Évreux Agglomération (7,4 %).

**6** COMMUNES CONCERNÉES

**5** POINTS D'ÉCHANGE

**90** KM/H DANS LA VALLÉE DE L'ITON

**16** OUVRAGES D'ART

**7,3** KILOMÈTRES DE SECTION À 2x2 VOIES DES FAYAUX À CAMBOLLE

**5** BASSINS

FIN D'ANNÉE  
**2026**  
 MISE EN SERVICE



Plus d'informations : [www.deviation-evreux.fr](http://www.deviation-evreux.fr)  
 Posez vos questions à : [deviation.evreux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:deviation.evreux@developpement-durable.gouv.fr)